

En présence de Smain Tahar, président du conseil de quartier, Marianne Margaté, première adjointe au maire, Sébastien Cadieu, directeur des services techniques, Benjamin Girard, directeur du pôle sports et citoyenneté

### 1. CDG Express

**Rappel :** Il s'agit d'un train à 29 € le ticket qui reliera en direct l'Aéroport CDG à Gare de l'Est. Il empruntera les voies de la ligne K et du RER B et perturbera les transports du quotidien de manière structurelle, alors que le taux de ponctualité du RER B est passé de 93% à 85%.

Les travaux vont impliquer eux-aussi des perturbations majeures, avec plusieurs semaines de coupures l'été, une quinzaine de week-ends de coupure par an, des fins de service avancées, des interconnexions supprimées, etc.

Les nuisances sonores et environnementales induites par les travaux ont mené à la création de l'Association de défense des riverains du CDG Express (ADRCDG), domiciliée en mairie. Les habitant-e-s peuvent la solliciter s'ils pensent être victimes des nuisances engendrées par le projet.

Rappelons que 90% des riverain-e-s ne bénéficieront pas d'aide à l'insonorisation, alors que le budget du CDG Express continue d'exploser (2,5Mds € d'argent public gaspillés).

### 2. Centre Municipal de Santé (CMS)

Comme presque partout en France, notre territoire devient un désert médical. C'est pourquoi la Ville loue des locaux municipaux à des médecins libéraux, afin d'éviter des départs et de faciliter les arrivées, comme aux Acacias, au Bourg (à l'école Jean Moulin), ou place Cusino.

Mais la ville ne s'arrête pas là et a décidé la création d'un Centre Municipal de Santé.

Un CMS, c'est un centre où les médecins sont salariés par la collectivité. Cela permet aux médecins de trouver des meilleures conditions d'exercice de leur profession, avec des horaires moins contraignants et une décharge du travail administratif.

Pour la Ville, c'est un atout, qui permettra de conserver des médecins et de développer une politique de santé plus efficace.

Le CMS sera situé place Mandela. Il ouvrira progressivement et quand il sera pleinement opérationnel, il accueillera 3 médecins généralistes, 1 sage-femme à temps partiel et des secrétaires médicales, dont un médecin coordonnateur.

À terme, les horaires d'ouverture seront : 8h30-19h30 en semaine et 8h30-12h30 le samedi.

Le CMS pratiquera le tiers-payant, sera conventionné secteur 1 et mettra en place des consultations sans RDV et des visites à domicile.

L'ouverture est prévue le 9 septembre 2019.

### 3. Travaux

#### **Rue Paul Vaillant-Couturier :**

La réfection totale, avec pose d'un nouvel enrobé, a été effectuée sur le parking à l'angle de la rue Paul Vaillant Couturier et de la rue Fulbert Lenfant.

La reprise du mur entre le 81 et le 83 de la rue Paul Vaillant -Couturier a aussi été engagée.

#### **4. Parcours de ville : valorisation du patrimoine**

21 panneaux ont été déployés pour valoriser notre patrimoine historique, urbain et naturel. La carte interactive des sites à retrouver sur [mitry-mory.fr](http://mitry-mory.fr)

#### **5. Parole aux habitant-e-s**

**Question :** Certains ralentisseurs ne semblent pas aux normes, cela cause des nuisances sonores, notamment avec les bus, et un danger pour les voitures basses.

**Réponse :** C'est une réponse aux rodéos de 2 roues qui ont cours aux beaux jours, et aux problèmes de vitesse de manière générale. Les services techniques réfléchiront sur une signalisation clignotante de nuit pour informer sur l'aménagement.

**Question :** Rue Camille Lemoine des entreprises apportent différentes nuisances : stationnement anarchique, vitesse excessive, jardins non taillés, circulation de poids lourds, tri des poubelles non respectés, etc.

**Réponse :** De nombreuses activités au Bourg se développent alors qu'elles ne sont plus compatibles avec le caractère résidentiel du quartier, ni avec les règles du PLU. Plusieurs entreprises sont suivies sur ces questions par les services urbanisme et environnement, des procédures sont en cours. Les ASVP vont intensifier la verbalisation dans cette zone.

**Question :** Au fond de la rue Camille Lemoine des voitures se garent hors marquage et créent des zones de danger.

**Réponse :** Les ASVP vont intervenir à nouveau pour faire respecter le stationnement matérialisé.

**Question :** Impasse du Château d'eau problème de sécurité routière, d'assainissement, questions foncières à éclaircir, etc.

**Réponse :** Un rendez-vous sur place sera monté dans la semaine qui suit avec Marianne Margaté, première adjointe au maire en charge de l'aménagement.

**Maison de quartier  
du Bourg**

85 rue Paul Vaillant-Couturier  
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 60 21 19 09

[www.mitry-mory.fr](http://www.mitry-mory.fr)  
[mairie@mitry-mory.fr](mailto:mairie@mitry-mory.fr)

**Question :** De qui relève la compétence de nettoyage, désherbage, salage des trottoirs ?

**Réponse :** La règle veut que chaque habitant-e s'occupe de son trottoir devant chez lui. Mais la Ville désherbe les fils d'eau, ramasse les déchets et procède au salage devant les écoles et sur certains axes piétons importants.

**Question :** La tonte Voie d'Estrée n'a pas été faite depuis un moment. De plus les camions passent toujours autant et se stationnent au virage.

**Réponse :** La période avril/mai a été délicate pour le service, avec des problématiques organisationnelles, des conditions climatiques favorisant des pousses rapides, et quelques ratés de communication avec le prestataire. La Voie d'Estrée sera tondu(e) demain (le 18.06) et doit être faite toutes les deux semaines. Le service urbanisme est en procédure contentieuse avec plusieurs entreprises nuisantes. Un enrochement sera fait au virage afin de supprimer dans un premier temps le stationnement des poids-lourds, qui malgré de nombreuses verbalisations continuent de contrevenir aux règles.

**Question :** L'allée du cimetière est l'objet de nuisances depuis plusieurs mois.

**Réponse :** Un rappel sera fait pour l'ouverture des toilettes. La tonte va être faite dans la semaine, un budget a été fléché pour améliorer le cheminement piéton, les ASVP et la Police Intercommunale vont intensifier les patrouilles dans ce secteur. La RCEEM a été saisie pour étudier le changement des systèmes d'éclairage.

**Question :** La distribution de courriers par la Poste est très mal assurée, régulièrement le courrier n'est fait que tous les 3 ou 4 jours.

**Réponse :** Madame le maire rencontre un responsable départemental prochainement et lui en fera part. Un courrier sera également adressé par la Ville aux services postaux.

**Question :** Peut-on mettre des jeux pour les plus grands à l'école Anne-Claude Godeau ?

**Réponse :** Le choix a volontairement été fait de mettre des jeux pour petits, correspondants au niveau d'une école maternelle. Le risque des jeux mixte est que les plus petits soient exclus des jeux par les plus grands. On pourra réfléchir à mettre des jeux pour les plus grands, mais ailleurs.

**Question :** Le grillage en fond d'impasse au Pré Beauchamps est toujours cassé.

**Réponse :** La Ville est déjà intervenue 4 fois. Ce chemin correspond à un raccourci pour aller au city-stade et est beaucoup emprunté par les jeunes. De nouvelles solutions vont être étudiées.

**Question :** Le stop en sortie d'Intermarché n'est pas respecté, à cause du marquage effacé.

**Réponse :** La ville proposera à Intermarché de prendre à sa charge le marquage en peinture blanche.

**Question :** Le stationnement au moment de l'entrée et sortie des classes école Jacqueline Quatremaire pose toujours autant de soucis.

**Réponse :** Lorsque des opérations sont menées avec les ASVP ou la Police Nationale, la présence suffit à dissuader et tout se passe bien. Mais au bout de quelques jours les mauvais comportements reviennent. Nous connaissons la même situation sur l'école François Couperin. Nous monterons une nouvelle opération avec nos agents assermentés.

**Question :** Tous les soirs des jeunes jouent au basket à Louise Michel. Ils voudraient qu'on leur mette des nouveaux filets.

**Réponse :** Le service des sports commandera et fera poser des nouveaux filets.

**Question :** Rue de Juilly au carrefour 8 mai 1945 il y a régulièrement une voiture stationnée sur la bande jaune, ce qui réduit la visibilité et crée une zone d'accident.

**Réponse :** Les ASVP, et la Police Intercommunale le soir, passeront pour verbaliser.

Retrouvez l'agenda de votre maison de quartier chaque mois dans *L'évolution* et tous les jours sur [mitry-mory.fr](http://mitry-mory.fr) ou sur la page Facebook *Ville de Mitry-Mory*.